

PESER SUR OU NÉGOCIER LES *organisations du temps de travail*

Réf : POL-004

OBJECTIFS

- ▶ S'informer sur les évolutions législatives
- ▶ Identifier les enjeux pour les salarié-e-s de chaque type d'organisation du travail
- ▶ Négocier un accord « temps de travail » ou des dispositifs spécifiques.

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : questionhandicap@syndex.fr



LE *plus*
SYNDEX

Une formation conçue par nos spécialistes du domaine social et donnant des clés pour la négociation

Réf. POL-004

2 jours (14h)

800€ en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès

Inter : voir programmation sur le site ;

intra : nous consulter

PROGRAMME

1. Comprendre les évolutions législatives en lien avec le temps de travail

- Inversion du principe de faveur, dispositions d'ordre public ou supplétives

2. Identifier les différents types d'organisation du temps de travail

- Les différentes modalités possibles d'organisation du temps de travail (temps partiels, forfait-jours, période de référence, organisations atypiques, etc.) et celles en vigueur dans votre entreprise
- Le lien avec la stratégie déployée

3. Interroger et comprendre les enjeux pour les salarié-e-s

- Quelles sources d'information et quels indicateurs d'analyse ?
- Les conséquences du temps de travail sur les salaires, les conditions de travail, la santé et les parcours professionnels

4. Négocier un accord temps de travail

- Identifier et formuler les enjeux de l'accord
- Analyser un projet d'accord de la direction (degré d'engagements, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.)
- Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

5. Négocier des dispositifs sur le droit à la déconnexion et le télétravail

- Identifier et formuler les enjeux de ce type d'accord
- Analyser un projet d'accord de la direction (degré d'engagement, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.)
- Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation